



TIRS DU BOUQUET PROVINCIAL

La Première Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville
est heureuse de vous inviter aux Tirs du Bouquet Provincial

Samedi 29 Juin 2024

au Jeu d'Arc de Montmerle sur Saône (01090)

Plaine des Sports

à côté de la Caserne des Pompiers, face au Camping.

Tir qualificatif sur Carte du Bouquet Provincial.

Les heures de départ des pelotons sont les suivantes :

Samedi : 10h (Départ 1) 13h (Départ 2)

Inscriptions uniquement par Internet : [Site du Bouquet Provincial](#)

Déroulé du tir :

- Greffe une demi-heure avant chaque départ, licence à jour obligatoire. Un échauffement de 20 minutes à distance réduite aura lieu avant chaque départ.
- Les pelotons sont composés de 5 tireurs
- Pour la tenue, se référer à la partie III-Particularités - Beursault de l'article C.12 du règlement d'arbitrage. Merci de porter un couvre-chef car le tir Beursault se pratique tête couverte.
- U13 et U15 tireront à 30m. Les autres catégories à 50m.
- Buvette à disposition avec sandwichs, hot-dogs, gaufres, boissons...

1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville
Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône
Numéro FFTA : 0101009
tiralarc.montmerle@gmail.com



MANDAT



BOUQUET PROVINCIAL 2024

Frais d'inscription

60 € par peloton de 5 tireurs (non remboursables et non déductibles)

Chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Saint Maximin ou virement.

Les marmots pigés par les Compagnies ouvrant leur Jeu d'Arc sont recontrôlés par la Compagnie organisatrice

Durant le tir deux mises sont possibles :

La mise au noir pendant les haltes d'essais : 2 €

La mise aux assiettes (à la pastille) : 3€ (une assiette par archer)

Le prix particulier peut être tiré plusieurs fois.

Dotation globale 6080€ + 1180€ (bons d'achats)

Un même archer ne peut remporter qu'un seul Grand Prix au noir et un seul Prix Particulier par catégorie

Tous les tirs sont qualificatifs au Championnat de France Beursault

Prix pour la plus belle flèche suivant tableau :

Arc classique : le Vase de Sèvres offert par Le Président de la République

Arc à poulies et arc nu : un vase offert par La Fédération Française de Tir à l'Arc

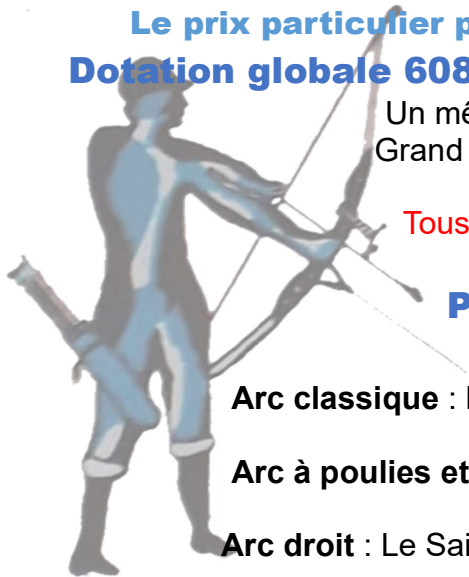
Arc droit : Le Saint Sébastien offert par les Amis du Musée de l'Archerie et du Valois

Prix particulier individuel aux honneurs

suivant tableau en annexe : Arcs classiques, à poulies, nus et droits

Prix spécial à la formation la plus éloignée

Les trois premiers de chaque catégorie « Adultes » devront impérativement être présents le jour de la remise des récompenses (ou un représentant de la Compagnie ou du Club). Si aucun critère n'est rempli, le prix restera acquis à la Compagnie organisatrice. Aucun envoi ne sera effectué.



1^{ère} Compagnie d'Archers Montmerle-Belleville

Siège social : Plaine des Sports – Jeu d'Arc 01090 Montmerle sur Saône

Numéro FFTA : 0101009

tiralarc.montmerle@gmail.com